

Palésthine 33

Groupe local
AFPS

فلسطين

avril/mai/juin 2014 - n° 116

La campagne internationale BDS contre Israël a déjà montré son efficacité. Ses effets les moins médiatisés, ceux de l'appel au désinvestissement, qui touchent aux domaines économiques et financiers, ne sont pas les moins importants. Bref rappel des faits et exposé des motifs.

SOLIDARITÉS
Palésthine



Le mardi 8 avril 2014, des militantes et des militants de la campagne BDS France et des Désobéissants sont intervenus, avec banderoles, slogans, pancartes, à l'intérieur et devant l'hôtel Marriott où se tenait le Sommet mondial de l'Eau. Deux sociétés y étaient particulièrement malvenues, Mekorot et Veolia. Une prise de parole a permis d'interpeller les organisateurs et les participants de ce séminaire.

BOYCOTT-DÉSINVESTISSEMENT-SANCTIONS ENTREPRENEURS ET FINANCIERS ISRAËLIENS S'INQUIÈTENT

DÉBUT 2010, l'« arrêt Brita » de la Cour de justice européenne tranche en faveur des douanes de Hambourg qui contestaient le certificat d'origine israélien attaché à l'importation des gazéificateurs d'eau produits dans la colonie Mishor Adumin. Un an et demi plus tard, la Coalition contre Agrexco (105 signataires, partis, syndicats, associations et collectifs) gagne sa bataille contre l'implantation de cette entreprise « ni à Sète ni ailleurs ».

Partie de France, sa campagne s'était étendue à l'Europe et un Forum contre Agrexco rassemblait à Montpellier, en juin 2011, associations, collectifs et coalitions de neuf pays. Le fleuron agroalimentaire israélien, pilier du processus de colonisation et de destruction des ressources palestiniennes, a été déclaré en faillite en juillet 2011. Comme le soulignait José Luis Moraguès, du CCIPPP¹,

cette victoire a signé l'échec et le désaveu « de la politique pro-israélienne du Conseil régional, [et] de la politique libérale qui utilise le chantage aux "créations d'emplois" pour casser ce qu'il reste du statut des dockers, privatiser et précariser les emplois portuaires à Sète, et qui choisit les entreprises de l'agroalimentaire contre les paysans de la région ».

DIMENSION INTERNATIONALE. En avril 2012, la CO-OP Group, cinquième distributeur de Grande-Bretagne, déclare qu'elle « cessera de collaborer avec tout fournisseur de produits connu pour se fournir dans les colonies israéliennes ». Avant cela, en 2006, la banque hollandaise ASN Bank s'était retirée de Veolia en raison de la participation de cette dernière à la construction du tramway de Jérusalem. En 2008, le ministère des Affaires étrangères suédois jugeait que

« la création d'entreprises ou les relations d'affaires avec des entreprises dans les colonies étaient déplacées ». Si bien que le suédois Assa Abloy, premier fabricant au monde de fermetures sécurisées (Fichet, Vachette, etc), décida de déménager son usine de production de Barkan, en Cisjordanie ; transfert effectif en 2011.

En novembre 2013, après une année de campagne, les militants américains de la Coalition Veolia Dump ont obtenu que la ville de Saint-Louis (Missouri) refuse à Veolia un contrat de 250 000 dollars concernant l'eau de la ville, en faisant valoir qu'une entreprise aussi impliquée dans la colonisation israélienne ne pouvait bénéficier d'un tel contrat. Dans cette ligne, les autorités de Buenos Aires sont revenues, en décembre dernier, sur une offre de 170 millions de dollars faite à la société Mekorot pour une usine de traitement de l'eau, à la suite d'une campagne



BOYCOTT-DÉSINVESTISSEMENT-SANCTIONS

La campagne BDS a été lancée par 170 organisations de la société civile palestinienne en 2005 pour que l'État d'Israël cesse la colonisation et l'occupation de la Palestine, cesse d'exploiter ses richesses, exportées frauduleusement sous le label *Made in Israël*, respecte le droit international et reconnaisse la Palestine. Boycott sportif, boycott culturel et boycott universitaire, par lesquels l'image d'Israël est mise à mal grâce à l'engagement de sportifs, d'artistes (musiciens en particulier), d'étudiants, d'enseignants et de chercheurs*. Boycott des entreprises israéliennes dont l'implantation à l'étranger est dénoncée ou empêchée. Pression sur les entreprises étrangères, notamment européennes, afin qu'elles arrêtent leur collaboration avec les sociétés israéliennes. Pression sur nos gouvernements afin qu'ils appliquent des sanctions à l'État d'Israël.

* Le 16 décembre 2013, l'American Studies Association (ASA), représentant des milliers d'enseignants et de chercheurs, a voté le boycott des universités israéliennes, estimant que « l'impact de l'occupation sur les étudiants et les universitaires palestiniens est tel que l'on peut estimer que les institutions israéliennes d'enseignement supérieur font partie de la politique de l'État, qui viole les droits de l'homme ». Il y a un an, l'Asian-American Studies Association avait déjà appuyé le boycott académique d'Israël.

de syndicats et de groupes argentins de défense des droits humains qui ont établi la responsabilité de Mekorot dans le vol des ressources en eau palestiniennes par Israël (en Cisjordanie et dans la Vallée du Jourdain) et le fait que, de toute évidence, le projet ne correspondait pas aux normes et aux besoins argentins.

Il manque hélas à l'Union européenne la volonté ferme d'appliquer les « lignes directrices » qu'elle a publiées en juin et juillet 2013, excluant de ses accords de coopération les entreprises et institutions israéliennes ayant des activités dans les territoires occupés. Le groupe Vitens, le plus gros fournisseur d'eau potable des Pays-Bas, a cependant annoncé en décembre sa décision d'arrêter sa collaboration avec la compagnie de distribution d'eau Mekorot. Début 2014, le numéro deux des fonds de pension néerlandais PGGM a décidé de ne plus investir dans cinq banques israéliennes².

De leur côté, tout récemment, les Nations Unies, faisant état de « violations sévères du droit des Palestiniens au regard du droit international, tant en Israël que dans les territoires occupés, [ont pris une résolution incitant les entreprises] à la plus grande vigilance concernant le respect des droits humains au cours de leurs affaires et à cesser tout investissement si ceux-ci étaient bafoués ». La multiplication de ces décisions, outre les dommages financiers qu'elle pourrait infliger à Israël, permet une prise de conscience des populations au niveau mondial. Elle vise à inciter entreprises et financiers, soucieux de l'impact négatif sur leur image que pour-



Militant-e-s de la Campagne BDS France devant la boutique Orange à République le 19 avril 2014.

rait représenter leur implication dans des violations des droits humains, à stopper leurs investissements et à faire pression pour qu'Israël abandonne sa politique d'apartheid et de colonisation.

CIBLER LES ENTREPRISES. Mais ce n'est pas si simple ! Après la suédoise Assa Abloy, plusieurs sociétés ont discrètement rapatrié en Israël leurs activités controversées en Cisjordanie. Une centaine de financiers et de chefs de grandes entreprises, gênés dans la poursuite de leurs affaires (le marché européen représente 32 % des débouchés commerciaux d'Israël), commencent à s'alarmer, au point que le gouvernement israélien a engagé en février une réflexion sur les éventuelles conséquences de la révision des accords avec l'Union européenne et, plus largement, sur l'impact de la campagne BDS. Face à une baisse de 1,2 % des exportations par rapport à 2012, le montant des garanties de l'État aux exportateurs israéliens a été augmentée de 77 % pour 2014, et 5 millions d'euros

de fonds publics serviront à financer des campagnes de marketing.

L'efficacité tactique du choix de cibler une entreprise (plutôt que des produits) a été un facteur de succès dans la mobilisation contre Agrexco. Mais ce choix avait une dimension stratégique qui a joué un rôle important dans la compréhension de la situation par le public et les institutions, parce qu'il a mis en évidence le rôle fondamental des entreprises dans la colonisation. « Cibler les produits permet à certains de distinguer les produits des colonies, qu'il faudrait boycotter, de ceux produits en Israël qu'il ne faut pas boycotter. Mais le lien entre les colonies et l'État d'Israël n'est-il pas structurel, matriciel ? Ce n'est pas Israël qui va démentir ce lien. Pour l'État juif, les colonies sont partie intégrante d'Israël. Ne sont-elles pas régies par les lois israéliennes ? Ne relèvent-elles pas du même découpage administratif, des réseaux routier et énergétique, du code postal, du droit de vote, des financements et de la politique industrielle... »³

1. Campagne civile internationale pour la protection du peuple palestinien.
2. Bank Hapoalim, Bank Leumi, First International Bank of Israël, Israël Discount Bank et Mizrahi Tefahot Bank.
3. J.-L. Moraguès [www.mehadrindegage.org/content/cesser-le-commerce-avec-les-entreprises-agroalimentaires-israéliennes]
4. [www.bdsmovement.net/2013/palestinian-agricultural-org-call-10515]
5. [www.bdsfrance.org]

Que les produits des colonies soient clairement identifiés et qu'ils entrent en Europe après le simple paiement d'une taxe, c'est toujours une violation du droit ! Les colonies sont illégales, leur construction et le déplacement de population constituent un crime de guerre, donc leurs productions sont illégales et *a fortiori* le commerce avec les entreprises qui produisent et commercialisent ces produits. Ils doivent être bloqués aux frontières et confisqués comme les produits de contre-façon. C'est le sens de l'appel palestinien « Farming Injustice » du 9 février 2013 à cesser tout commerce avec les entreprises agroalimentaires israéliennes qui causent la destruction de l'agriculture palestinienne.⁴

La campagne BDS, par son action citoyenne et non-violente, est plus que jamais une arme efficace pour lutter contre la politique du gouvernement israélien. Soutenons-la ! Exigeons des chaînes de distribution qu'elles cessent le commerce avec Mehadrin et Hadiklaïm, avec Albaad, avec Sodastream et Eden Springs, avec Ahava et Teva... Une liste des fabricants de produits « grand public » est disponible sur le site web de BDS France.⁵ Multiplions les pressions sur les élus pour exclure Véolia de la gestion de l'eau, des déchets ou de l'énergie des collectivités locales, comme l'ont fait avec succès les militants de Rennes en 2013. Ne relâchons pas la pression pour obtenir d'Orange SA la rupture de son partenariat avec Partner, société israélienne de téléphonie qui participe directement à la colonisation en Cisjordanie et au Golan !

Isabelle BETTINGER

BDS SUISSE a lancé, avec d'autres organisations, une pétition contre l'achat d'avions de combat et de drones israéliens prévu pour le programme d'armement 2014/2015. L'industrie des armes et de la surveillance revêt une grande importance pour l'économie israélienne. Le film documentaire *The Lab**, réalisé par le journaliste Yotam Feldman, donne la parole aux marchands d'armes et montre comment l'expérience acquise par l'armée dans les territoires occupés encourage la commercialisation du matériel et de l'expertise militaires israéliens.

* Projeté le 18 janvier 2014 à l'Utopia de Bordeaux, dans le cadre d'un cycle « Palestine, visions croisées », trois films pour comprendre, proposé par Génération Palestine Gironde, Palestine33 et l'Union juive française pour la paix. Avec *Ceci est ma terre*, *Hébron*, de Giulia Amati et Stephen Natanson, et *Route 60*, de Alaa Ashkar.

SOLIDARITÉS

Palestine

ABROGATION DE LA CIRCULAIRE SCÉLÉRATE ALLIOT-MARIE

Depuis l'arrivée de Christiane Taubira au poste de Garde des sceaux en 2012, les condamnations de militant-e-s, en application de la circulaire Alliot-Marie criminalisant l'appel au BDS, n'ont pas cessé. Madame Taubira a pourtant reconnu que cette circulaire contenait une interprétation de la loi qui pouvait être considérée comme « injuste » ou « abusive ». Les militants de Mulhouse, condamnés à de très lourdes amendes par la cour d'appel de Colmar le 27 novembre 2013, se sont pourvus en cassation et lancent un appel pour les aider à payer les frais de justice.

Une abrogation immédiate de la circulaire Alliot-Marie, qualifiée d'« attentat juridique d'une rare violence » par Benoist Hurel, secrétaire général adjoint du Syndicat de la magistrature, s'impose. Une cinquantaine d'associations et d'organisations syndicales et politiques, plus d'une vingtaine de parlementaires ainsi que de très nombreuses personnalités ont interpellé la ministre dans ce sens. Les questions écrites de plusieurs députés, Hervé Féron (Meurthe-et-Moselle), Isabelle Attard (Calvados), Laurence Abeille (Val-de-Marne) sont restées sans réponse et la ministre a botté en touche face à l'interpellation de Jean Glavany (Hautes



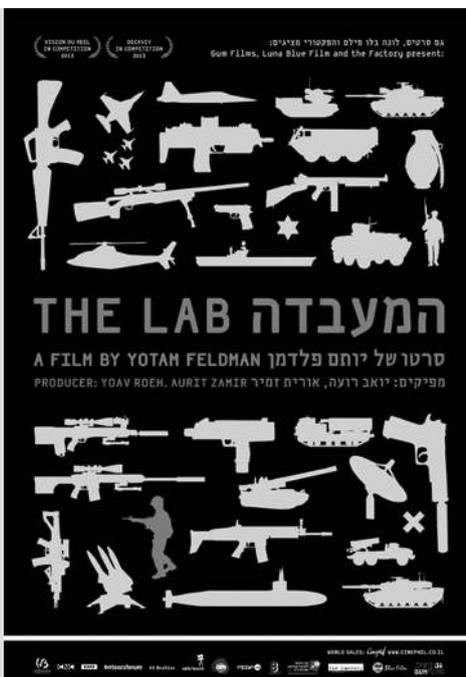
Pyrénées) à l'Assemblée en avril...

Il est indispensable de lutter contre les discriminations, le racisme et l'antisémitisme. Il est tout aussi indispensable de respecter la liberté d'expression de ceux qui se mobilisent pacifiquement pour que le droit international soit appliqué, en Palestine et ailleurs. Près de 11 000 personnes ont signé la pétition initiée fin novembre 2013 par le Collectif national pour une paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens (CNPJDP). Il faut poursuivre le recueil de signatures : www.change.org/fr/pétitions/abrogation-de-la-circulaire-alliot-marie

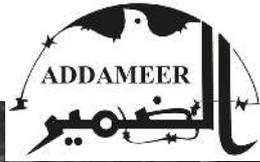
LES PINK FLOYD AUX ROLLING STONES: « NE JOUEZ PAS POUR L'APARTHEID ! »

Le 2 mai, Roger Waters et Nick Mason du groupe Pink Floyd, ont exhorté les Rolling Stones à abandonner leur projet de concert à Tel-Aviv début juin. « À un moment crucial dans la lutte mondiale pour la liberté des Palestiniens et l'égalité des droits, nous, les deux fondateurs encore vivants de Pink Floyd, avons rejoint l'appel au boycott, au désinvestissement et aux sanctions (BDS) [...] pour mettre fin à l'occupation israélienne, à la discrimination raciale et au déni des droits fondamentaux des Palestiniens » ont écrit les deux musiciens dans leur message.

« Jouer maintenant en Israël est l'équivalent moral de jouer à Sun City au pire de l'apartheid sud-africain. Indépendamment de vos intentions, franchir cette ligne rouge aide la propagande du gouvernement israélien dans ses tentatives de blanchir les politiques de son régime, injuste et raciste. [...] Si vous n'avez pas joué à Sun City dans le passé, comme vous, les Rolling Stones, avez refusé de le faire, alors vous ne devez pas jouer à Tel-Aviv tant que la liberté et l'égalité des droits pour tous ne régneront pas. »



LE 8 MARS À BORDEAUX SOUTIEN AUX PRISONNIERS PALESTINIENS



DEPUIS PLUS D'UN AN, l'AFPS, en lien avec l'association Addameer¹, a relancé la campagne de parrainage des prisonniers politiques palestiniens. 2 500 personnes en France, une trentaine pour la Gironde, se sont individuellement engagées à écrire mensuellement à un(e) prisonnier(e). Cette action constitue tout à la fois un soutien affectif et psychologique à chaque prisonnier et à sa famille et permet de sensibiliser l'opinion publique et les élus.

À notre invitation, Moncef Chahed, responsable du groupe de travail « Prisonniers » de l'AFPS et venu en voisin depuis Pau, a tenu une conférence le samedi 8 mars salle Son Tay à Bordeaux.

Moncef détailla successivement les différents enjeux de cette campagne. Tout d'abord, est cela est très important,

la nécessité de qualification politique des prisonniers, tous étant emprisonnés pour s'être opposés à la colonisation et avoir fait œuvre de résistance. Il a ensuite souligné l'impact social économique et politique pour un pays de voir environ 20% de sa population passer un temps plus ou moins long en prison et rappelé les violations permanentes du droit international par Israël vis-à-vis des prisonniers (quatrième convention de Genève, déclaration des droits de l'Homme, etc.)

S'appuyant sur un récent rapport de l'UNICEF, il a rappelé le rôle des attaques à l'égard des enfants, arrêtés et détenus dans des conditions infamantes, au mépris de la déclaration des droits de l'Enfant (lire notre Focus du numéro 115).

S'appuyant sur des exemples précis, Moncef Chahed démontra que l'objectif principal poursuivi par l'État d'Israël était de déstructurer la société palestinienne en s'attaquant individuellement aux personnes et aux familles, bien loin de la théorie sécuritaire ressassée et éculée.

Après cette conférence, la chorale des amis de l'Ormée [choramor.free.fr] a mis en chansons et en musique les valeurs humanistes qui nous sont chères. Puis ce fut au tour des Bombyx du cuvier, groupe de poètes, chanteurs mais aussi peintres et écrivains, d'animer notre soirée. Moment particulier d'émotion lorsqu'ils ont interprété un poème de Mahmoud Darwich, spécialement mis en musique pour ce concert.

Belles après-midi et soirée, autour d'un repas partagé et des tables proposant artisanat palestinien et brochures d'information.

L'ARCHE DE GAZA CONSTRUIRE DE L'ESPOIR



Notre bateau mascotte trônait dans la salle Son-Tay à Bordeaux ce 8 mars, remis à flots et décoré du logo de L'Arche de Gaza par les soins d'Isabelle. Nouvelle action visant à briser le blocus de Gaza, la spécificité de ce projet réside dans le fait que ce bateau partira de Gaza, soit l'opération inverse de celle des flottilles de la liberté.

Réparé par les ouvriers du chantier naval de Gaza, conduit par un équipage palestinien, le bateau doit quitter le port de Gaza chargé de produits palestiniens (de Gaza) destinés à l'exportation afin de démontrer que Gaza doit et peut faire du commerce international. L'Arche de Gaza est donc une action solidaire à la fois des pêcheurs de Gaza, de son industrie navale et de toute l'économie de cette bande de terre asphyxiée par le blocus imposé par Israël.

Le conseil d'administration de Palestine33 a voté un engagement de 500 dollars qui serviront à l'achat de produits artisanaux gazaouis (broderies, denrées alimentaires, etc.). Le voyage est programmé pour l'été, vous pouvez participer à cette action en envoyant votre don à Palestine33 (préciser Arche de Gaza).

1. **Addameer** (mot arabe pour conscience) Prisoner Support and Human Rights Association est une institution civile palestinienne non gouvernementale créée en 1992 pour soutenir les prisonniers politiques palestiniens détenus dans les prisons israéliennes et palestiniennes. Elle leur offre une aide juridique gratuite et travaille pour mettre fin à la torture et autres violations des droits par le contrôle des procédures juridiques et des campagnes de solidarité. [www.addameer.org] (en anglais)
Pour rejoindre la campagne de parrainages AFPS [www.france-palestine.org]

Au cœur de la colonisation sioniste en Cisjordanie - 3

HÉBRON : CONFRONTATION AVEC L'INTÉGRISME RELIGIEUX

NOUS ARRIVONS de bonne heure et sommes accueillis dans les locaux de l'association Hébron-France¹. Une jeune Palestinienne nous sert de guide pour la visite de la vieille ville où nous découvrons très rapidement la situation spécifique d'Hébron, que les Palestiniens appellent Al-Khalil : c'est la seule ville des « territoires » confrontée à la présence de colons israéliens en son cœur même (voir carte ci-dessous).

Première halte, après passage à un check-point, au Tombeau des patriarches (Haram al-Ibrahimi), haut lieu cultuel considéré comme un lieu saint par les trois religions monothéistes². Au fil des siècles et des conquêtes, cette construction a été transformée tantôt en église, tantôt en mosquée. Depuis 1967, l'endroit est divisé en deux parties : l'une vouée au culte juïaïque, l'autre à celui des musulmans ; celle-la est régulièrement investie par les colons intégristes et par l'armée israélienne³. Les responsables de la mosquée ont d'ailleurs prévu des nattes sur les tapis pour éviter leur dégradation par les rangiers des soldats.

LABYRINTHE GRILLAGÉ. Nous ressortons de l'édifice et retournons vers le souk où les quelques petits boutiquiers qui résistent vivent avec des grillages au-dessus de leurs têtes, afin de les protéger des projectiles de toutes sortes et les immondices jetés par les colons qui ont annexé les étages des maisons. La vieille ville est devenue un labyrinthe de portes fermées, de maisons dont l'accès normal est condamné, imposant aux habitants palestiniens de passer par les petites fenêtres, via des échelles, pour accéder à leur domicile. Dans ce secteur, check-points, miradors et militaires israéliens surarmés patrouillent en permanence et séparent physiquement les morceaux de quartiers, de rues, de bâtiments ; tout cela pour permettre aux colons israéliens d'occuper les lieux stratégiques (souvent liés à l'histoire biblique).

Dans une atmosphère carcérale de rues désertes, de présence militaire, la propagande sioniste s'affiche tous les mètres, des dessins du temple de Salomon s'évalent sur les murs qui barrent les rues

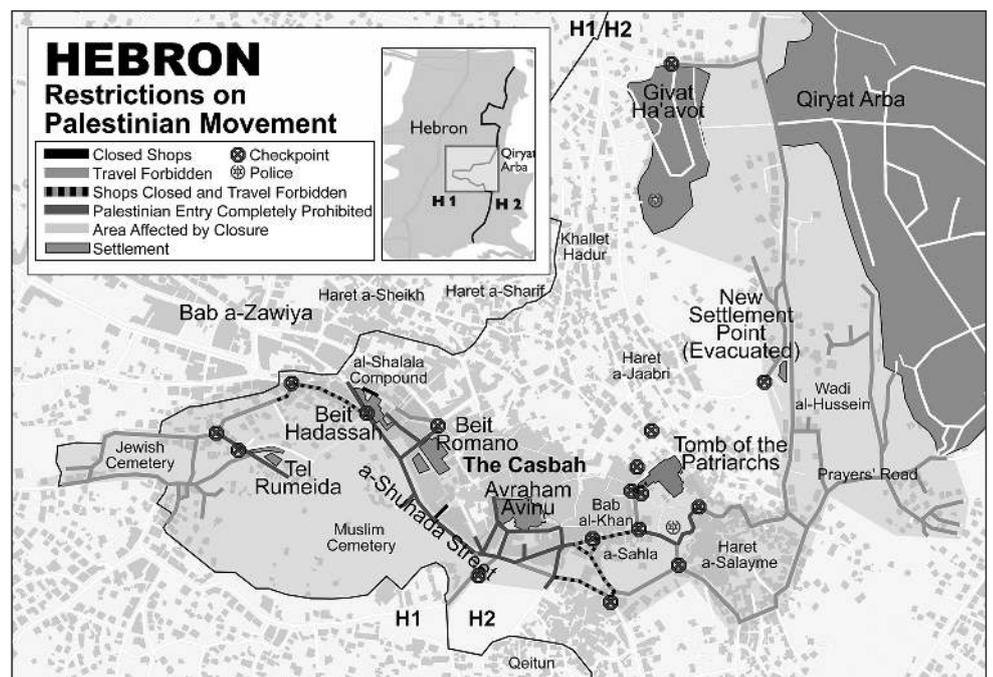
qui permettaient auparavant d'accéder à la vieille ville.

Nous décidons d'aller voir le lieu qui symbolise cette asphyxie, la rue Shuhada. Artère fantôme qui s'étire à travers le cœur historique d'Hébron, elle est condamnée depuis vingt ans par l'armée israélienne et interdite aux Palestiniens. Depuis que, le 25 février 1994, Baruch Goldstein⁴, un colon intégriste, a pénétré dans la mosquée d'Ibrahim et a ouvert le feu, tuant vingt-neuf Palestiniens et en blessant cent vingt-cinq autres. L'armée israélienne, « pour protéger les colons des repréailles palestiniennes », ferma alors la rue complètement. Les entrées des maisons furent soudées, environ trois cent cinquante boutiques condamnées, mettant quasiment au chômage leurs propriétaires.

En nous rendant à pied vers le point de contrôle d'entrée de la rue, l'un des cinq

soldats en faction s'avance vers nous et, dans un français parfait, nous demande nos papiers. Devant notre surprise, il nous précise qu'il est Français, qu'il habite en banlieue parisienne et effectue son service militaire en Israël⁵. Après vérification de nos papiers, on nous laisse passer et nous déambulons le long des boutiques aux portes soudées, des maisons dont les étages arborent des drapeaux israéliens et des panneaux expliquant que le peuple juif « reprend sa terre » ! Nous touchons de près le sionisme colonial et fondamentaliste, et cela va aller crescendo.

TEL RUMEIDA, PARADIS DES COLONS, ENFER DES PALESTINIENS. Nous sommes attendus pour le déjeuner chez Ashem El Azzeh, à Tel Rumeida. Cette colline, bordée par la rue Shuhada, est presque un coin de campagne avec ses oliviers (ceux qui n'ont pas encore été



Depuis 1997, Hébron est divisée en deux zones H1 et H2. La première, 80 % de la superficie totale de la ville, est sous administration palestinienne. La seconde, sous contrôle militaire israélien, compte autour de 30 000 habitants, dont 500 colons protégés par 2 000 soldats. Dix-sept check-points contrôlent (ou interdisent) l'accès à certaines rues à l'intérieur de la vieille ville, en zone H2.



Le café « Rachel Corrie », à la sortie du check-point de la rue Shuhada. (Photo Patrick Serres)

arrachés par les colons ou l'armée), ses jardins, sa source, désormais accessible uniquement aux colons. Tel Rumeida est séparée de la vieille ville par des murs, des barbelés, des bidons remplis de béton, d'énormes blocs de pierre ; les quatre issues vers l'extérieur sont bloquées par des postes de contrôle israéliens, surveillées par des caméras, des soldats postés dans des miradors et sur les toits. Un mélange de Mad Max et de Peur sur la ville ! Notre groupe est relativement silencieux et observe, sidéré.

Ici règnent, en particulier, Baruch Marzel, originaire de Brooklyn, et sa famille, colons fondamentalistes, dont les mobil home sont à quelques mètres au dessus des maisons de la famille d'Hashem. Devant sa porte, sous l'auvent qui porte encore la balle tirée par les colons, Hashem nous reçoit. Il symbolise la résistance palestinienne non violente à Hébron, depuis plus de dix ans qu'il fait face, avec sa famille, à ceux qui ne veulent voir aucun « arabe » sur cette colline et viennent périodiquement les défier.

Le terme résistance n'est pas un mot creux : il y a trois ans, Hashem a eu toutes les dents du haut brisées par la crosse du fusil d'un colon, Nasreen, son épouse, a fait deux fausses couches sous les coups de ces hystériques, leur fils s'est fait casser un bras... Tout cela, à chaque fois, sous des bordées d'injures plus viles les unes que les autres, odieuses, insoutenables. Hashem nous montre trois petits films tournés par ces soins ou par des pacifistes internationaux. La violence physique et

verbale qui s'y déploie à leur rencontre fait froid dans le dos.

Pourtant Hashem, calme, stoïque, explique d'une voix posée qu'il ne quittera jamais sa colline, qu'il résistera tout le temps nécessaire et fera face à la peur pour lui et sa famille. Sa modeste demeure est devenue le lieu de rencontre avec des internationaux, comme nous, afin que

nous puissions témoigner, raconter, mais aussi aider les habitants palestiniens du quartier. Hashem a créé l'association Ibrahim/El Khalil chargée de soutenir les familles qui résistent et d'en aider d'autres à revenir dans leurs maisons. Ce combat paye. Un éclair dans l'œil, Hashem nous explique qu'il y a deux ans il ne restait plus que quarante familles dans le quartier ; elles sont maintenant cent dix, qui bénéficient des services et aides indispensables pour se réimplanter. L'association a mis en place des formations à la santé, un jardin d'enfants, elle a même acheté un fauteuil roulant pour descendre les malades en ville, car les ambulances sont interdites d'accès dans le quartier !

LE PRIX À PAYER. Hashem paye un lourd tribut pour sa résistance : il est « catalogué » comme dangereux terroriste par les autorités israéliennes et, depuis plusieurs mois, est assigné à résidence. Après avoir été contraint de rester enfermé chez lui, il a eu le droit de sortir sur sa terrasse ; depuis peu, il est autorisé à parcourir la rue et les sentiers de son quartier de Tel Rumeida, mais pas plus. « Si c'est le prix à payer, je suis prêt à le subir, et votre visite, avec toutes les autres, c'est cela qui me renforce. Je mesure que l'humanité n'est pas peuplée uniquement de fanatiques et de monstres » conclue-t-il, stoïque et souriant.



Arrestation d'un adolescent de 13 ans, Marwan Khalil al Jabari, fils d'un employé de B'tselem, centre israélien d'information pour les droits de l'homme dans les territoires occupés, le 30 janvier 2014 (Photo ISM Hébron). À Hébron, les soldats arrêtent fréquemment des jeunes et même des enfants, les accusent de jets de pierre et les interrogent en toute illégalité avant de les relâcher, souvent sous caution, parfois après plusieurs jours de prison. (Lire notre dernier numéro) Samedi 12 avril 2014 au matin, quartier Tel Rumeida, quatre enfants palestiniens, Arif Jaber, 13 ans, Mohammed Arif Jaber, 11 ans, Amir Arif Jaber, 10 ans et Basil Ayman Jaber, 11 ans, ont été agressés à coups de crosse de fusils et de bottes par un groupe de soldats de l'armée d'occupation escortant des colons juifs venus prier dans la partie de la mosquée Ibrahimy reconverte en synagogue. Ils ont dû être transportés à l'hôpital. Source Palestine News Network [english.pnn.ps]

Nous repartons à pied de chez Hashem pour regagner le centre ville ; il faut passer le check-point. La veille, des jeunes Palestiniens ont « caillassé » le bungalow et quelques pierres jonchent encore le sol. Au coin d'une rue, alors que nous pénétrons dans Hébron ville, j'aperçois un petit café : surprise, il porte le nom de Rachel Corrie, la jeune américaine écrasée par un bulldozer à Gaza, le 16 mars 2003, alors qu'elle s'opposait avec un groupe d'internationaux à la démolition de maisons palestiniennes.

Je demande la permission au propriétaire de photographier ; aussitôt, nous sommes invités à nous asseoir, il tient à nous offrir une boisson accompagnée de gâteaux. En réalité, il sait d'où nous venons et veut nous témoigner sa gratitude. C'est le monde à l'envers !

Après cette halte rafraichissante et reconfortante, nous partons visiter la fabrique de verre soufflé et de poterie la plus ancienne de la ville. Dans le petit atelier, nous restons fascinés une heure durant par l'habileté de ces artistes capables de façonner, en quelques minutes, des pièces magnifiques, porteurs de la tradition d'un art ancestral.

DES RÊVES DE VOYAGE. Nous finissons notre journée chez les hôtes choisis par l'association Hébron-France, Gassan, sa femme Baha et leurs quatre fils dont

Eyad, l'aîné, apprend le français à l'université d'Hébron. Discret, voire timide tout d'abord, Gassan nous indique qu'il connaît un peu notre pays, notamment la région centre : Clermont-Ferrand, Issoire, Issoudun et Vierzon. Il a du plaisir à raviver ses souvenirs : « Vierzon, avec la rivière, le canal, les ponts, les arbres, les cygnes... que c'est beau ! »

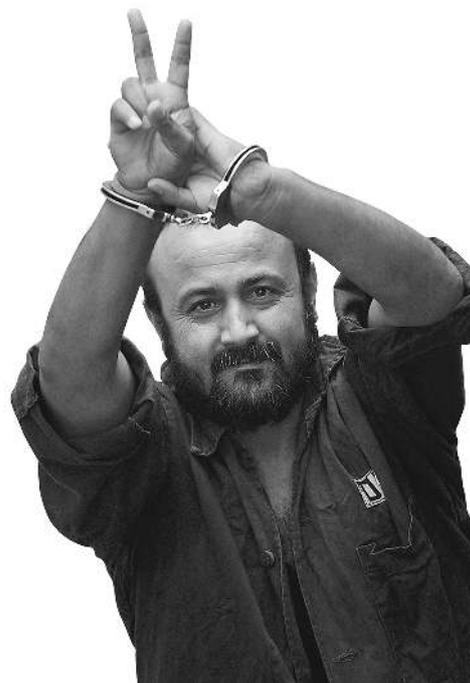
Comme beaucoup de Palestiniens, Gassan a connu la prison, neuf mois au centre de détention d'Askelon, lors de l'Intifada. Ce séjour a laissé des traces et, manifestement, les conditions de vie sont difficiles à supporter à Hébron avec, juste au-dessus de la maison familiale, une tourelle de l'armée israélienne : il fume énormément, ainsi que sa femme. Leur accueil n'en est pas moins chaleureux.

Le lendemain, nous sommes attendus au département de français de l'université de Hébron. Environ trois cent jeunes y suivent les cours de français sur cinq ans, en alternant avec l'anglais. Nous retrouvons une classe de troisième année, et le dialogue s'engage ; à notre vive surprise, ils parlent assez bien et comprennent parfaitement notre échange, bien qu'ils ne pratiquent que quelques heures de français par semaine depuis trois ans. Tous ont soif d'apprendre, expriment des rêves de voyage, nous parlent de leur vie quotidienne. Jusqu'à cette étudiante qui, lorsque son voisin nous indique qu'il est marié et père d'un enfant, intervient illico pour nous préciser qu'elle, elle ne veut pas de mari, elle veut rester libre ! Manifestement, la liberté, c'est ce dont ces jeunes manquent le plus. Mais ce cri du cœur est sans doute aussi lié au fait que Hébron est une région très conservatrice, et que le Hamas y est puissant.

Le séjour à Hébron, à la fin de ce voyage, nous aura fait passer en accéléré par tous les sentiments que nous avons éprouvés depuis notre arrivée en Palestine : admiration devant la beauté de la ville, irritation face à la pression permanente de la colonisation, horreur du racisme sioniste incarné par les colons fanatiques, impuissance et indignation envers l'injustice qui frappe ses habitants, comme Hashem, espoir avec ces jeunes passionnés parlant français et nous racontant sans détour leur quotidien et leurs rêves.

L'atmosphère, pesante, de cette ville si particulière, vous pouvez la retrouver dans le documentaire de Giulia Amati et Stephen Natanson, *Ceci est ma terre, Hébron*⁶.

Patrick SERRES



« RIEN, NI LES SOUFFRANCES, NI LES PEINES, NI L'OPPRESSION, NI LES SACRIFICES, NI LES ASSASSINATS, NI LES ARRESTATIONS, RIEN NE PEUT NOUS FAIRE OUBLIER NOS DROITS ET NOUS SOUMETTRE. »

**MARWAN BARGHOUTI,
DÉPUTÉ,
PRISONNIER EN ISRAËL
DEPUIS LE 15 AVRIL 2002.**

1. L'Association d'échanges culturels Hébron France a été créée en 1997 à l'initiative de Français et de francophones résidant à Hébron. [www.hebron-france.org]
2. D'après la tradition, c'est à Hébron que reposent Abraham, Isaac et Jacob ainsi que leurs trois épouses respectives. Certains y ajoutent Joseph, voire Adam et Ève !
3. Membre du parti nationaliste Kach et Kahane Chai, un des plus intégristes, racistes et fondamentalistes. Leurs colonies sont implantées sur les collines du sud de Hébron, contre la vieille ville, et dans le quartier Kiryat Arba.
4. Cette division de l'espace est abolie lors de certaines fêtes, Yom Kippour, Succot et Pesach pour les juifs, l'Aïd al-Adha et l'Aïd al-Fitr pour les musulmans. Dix jours par an pour chacun. Cependant, durant ces périodes, l'interdiction d'entrer dans certaines zones de la vieille ville, comme la rue Shuhada, est maintenue pour les Palestiniens.
5. L'armée israélienne propose cinq programmes de volontariat aux jeunes étrangers, de durée variable, soit pour travailler bénévolement dans une base militaire, soit pour être intégré dans des unités régulières.
6. Grand prix du jury Documentaire de création de la FIFDH, Paris 2012, projeté à l'Utopia de Bordeaux en janvier 2014.



L'entrée principale de leur maison dans la vieille ville condamnée, ses habitants utilisent cette petite échelle pour accéder à une fenêtre. (Photo Patrick Serres)

MOHAMED AL DURA, CHARLES ENDERLIN ET LES IMPOSTEURS PRO-ISRAËLIENS

DANS LE NUMÉRO 106 de notre bulletin, nous avons évoqué le livre de Charles Enderlin, *Un enfant est mort*, publié en octobre 2010. Le correspondant de *France2* à Jérusalem analysait la campagne de diffamation dont il était victime depuis qu'il avait diffusé, le 30 septembre 2000, les images filmées le jour même, au carrefour de Netzarim dans la Bande de Gaza, par le cameraman palestinien travaillant pour la chaîne française. Ces images montraient, au cours d'un échange de tirs entre des Palestiniens et des soldats israéliens, la mort d'un enfant, Mohamed Al Dura, que son père tentait vainement de protéger des balles israéliennes.

Malgré les aveux de l'armée israélienne admettant que l'enfant était très probablement victime d'un tir israélien, paraît dans le quotidien *Haaretz*, le 2 octobre 2000, un texte selon lequel « des provocateurs palestiniens ont ouvert le feu sur les soldats israéliens en se cachant derrière un enfant, en veillant à ce qu'il soit tué devant les caméras ». C'est le prodrome d'une longue série d'affabulations, de falsifications, de mensonges éhontés proférés dans le seul but de détruire le travail et la réputation d'Enderlin ; et c'est le début d'une affaire chargée d'épisodes judiciaires, qui s'achèvera en juin 2013 par la condamnation définitive du principal accusateur de Charles Enderlin.

IL EST TEMPS DE DÉMASQUER LES VÉRITABLES IMPOSTEURS. L'ouvrage de Guillaume Weill-Raynal, *Pour en finir avec l'affaire Al Dura*, paru en septembre 2013, reprend tous les éléments de cette « affaire hors normes » pour dénoncer une scandaleuse campagne diffamatoire menée en particulier par un certain Philippe Karsenty, qui se présente comme « directeur d'une agence de notation des médias », entreprise que Weill-Raynal démasque comme une « coquille vide ».

Ce misérable personnage, aveuglément soutenu par le CRIF, les médias de

la communauté juive et plusieurs journalistes et intellectuels pro-israéliens (en fait, on retrouve toujours à peu près les mêmes : Pierre-André Taguieff, Alain Finkelkraut – certes avec quelques réticences –, Daniel Leconte, Ivan Levi, etc.) n'a cessé de répéter la thèse aberrante d'une mise en scène, dans laquelle l'enfant palestinien et son père jouaient la comédie, le premier simulant sa propre agonie et sa mort, le second sa souffrance. Il s'inscrit totalement dans le système explicatif paranoïaque visant à disculper les soldats israéliens : si l'enfant est mort, c'est qu'il a été touché par un tir palestinien (vraisemblablement volontaire) destiné à faire croire que les Israéliens n'hésitent pas à tuer des enfants

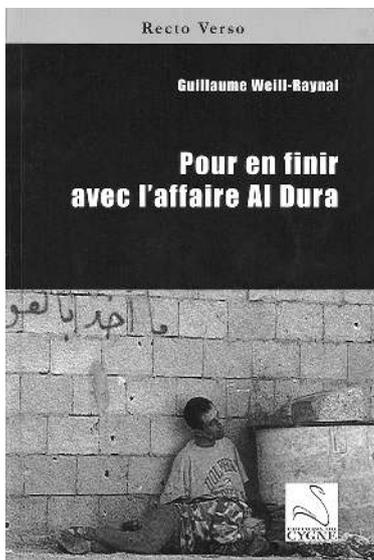
sans défense. Et il s'est acharné contre Charles Enderlin, colportant, avec un petit groupe de journalistes stipendiés et peu scrupuleux sur les moyens, la thèse selon laquelle le reportage diffusé sur *France2* était un document truqué, une « supercherie ».

Poursuivi en diffamation par Charles Enderlin et *France2*, Karsenty est condamné en novembre 2006, mais fait appel. Avec les soutiens actifs qu'il a reçus, il se lance dans une virulente campagne de conférences, où il déroule sans fin un exposé inconsistant, que dans son ouvrage Guillaume Weill-Raynal examine en détail et dont il confond méthodiquement toutes les manipulations. Après plusieurs péripéties judiciaires, et bien



« De manière sûre, » écrit l'artiste plasticien Pascal Convert à propos des problèmes éthiques soulevés par la circulation des images de la mort de Mohamed Al Dura et leurs références esthétiques, « faire face à ces images qu'on refoule ouvrirait à la connaissance de fragments d'un passé commun... et, peut-être, à la construction d'un avenir. »

Pascal Convert,
Mort de Mohamed Al Dura, 2002-2003.
Sculpture (fragment),
(d'après les photogrammes extraits de la vidéo du cameraman Talal Abou Rameh, 2000), Cire, 165x230x35cm.
Collection Mudam Luxembourg.
[www.pascalconvert.fr/histoire/mohamed_al_dura/mohamed_al_dura.html]



qu'il ait su habilement circonvenir les magistrats du procès en appel, Karsenty est définitivement condamné en juin 2013.

Dans une conclusion titrée « De quoi l'affaire Al Dura est-elle le nom ? », Guillaume Weill-Raynal se demande comment il a été possible de conférer à une thèse d'une « inanité absolue, étayée par des moyens de preuves à ce point indigents, [...] la valeur religieuse d'un dogme ». Il voit dans cette affaire « le paradigme le plus abouti de la vision du conflit israélo-palestinien telle qu'elle est véhiculée au sein de la communauté juive de France : les Palestiniens perçus comme l'ennemi essentiel, motivés par la seule haine irrationnelle et anhistorique du juif, exclusive de toute analyse géopolitique » (p. 95).

Il y voit aussi l'expression d'un mécanisme de déni qui se traduit par un renversement de la place réellement occupée par les individus : le bourreau perçoit le sentiment de culpabilité provoqué par le sort qu'il fait subir à sa victime comme une agression insupportable ; dans le cas précis de cette affaire, la diffusion d'images de la mort d'un enfant palestinien constitue, au-delà d'un signe d'attaque antisémite, un acte attentatoire à l'existence même d'Israël et du peuple juif. Ce déni, la force de l'angoisse délirante qu'il suscite, expliqueraient ainsi la violence des réactions provoquées par le travail de Charles Enderlin.

UN PARALLÈLE ÉTONNANT. Guillaume Weill-Raynal propose par ailleurs un parallèle entre l'affaire Al Dura et l'affaire Dreyfus : de même qu'en 1894, Alfred Dreyfus est nécessairement coupable puisqu'il est juif, en 2000 Mohamed Al Dura ne peut pas avoir été tué par un soldat juif, puisque « par essence il n'y a pas de victimes palestiniennes, il n'y a

qu'un peuple de faussaires et de comédiens » (p. 92).

La comparaison peut certes nous séduire, elle paraît néanmoins un peu fragile. Dreyfus, victime d'un effrayant complot développé au sein des plus hautes institutions de notre pays, en particulier militaires, et attisé par des publicistes et hommes de lettres viscéralement antisémites, n'a strictement rien fait (aucun acte, aucun signe, aucun propos) qui puisse lui être reproché : ce dont on l'accuse est pure invention. Alors que l'accusation visant Charles Enderlin repose bien sur quelque chose d'effectif, un document audiovisuel élaboré à partir d'un reportage filmé sur des lieux précis, et diffusé dans le cadre d'un journal télévisé.

C'est contre ce travail normal d'information que fulmine une frange de zéloteurs extrémistes de la politique israélienne, qui reproche à Enderlin d'avoir rejoint « le camp des traîtres absolus, le camp des plus irréductibles ennemis d'Israël et du peuple juif ».

Par ailleurs, quand on pense aux grandes figures morales et intellectuelles qui ont joué un rôle si essentiel dans la réhabilitation de Dreyfus, les Bernard Lazare, Victor Basch, Joseph Reinach, Zola, Jaurès, Clémenceau, on voit une différence très significative dans l'affaire contemporaine : en dehors d'une certaine mobilisation dans le milieu journalistique, le soutien au correspondant de France 2 en Israël ne semble guère avoir été à la hauteur des enjeux. On aurait bien aimé, dans une campagne énergique et incisive, entendre quelques grandes voix s'exprimant haut et fort pour renvoyer les Karsenty, Prasquier, Leconte et autres dans les cordes de leur cynique imposture.

Sans doute retrouve-t-on dans les deux affaires le même acharnement aveugle et obsessionnel, le même délire collectif contre un individu qui n'a rien à se reprocher et se trouve brutalement engagé dans un long combat pour établir la vérité, défendre son honneur et obtenir justice. Et peut-être est-ce pour cette raison que le parallèle avec l'affaire Dreyfus est assumé par l'auteur.

En tout cas, pour ceux qui veulent retrouver l'histoire de cette affaire et réfléchir sur elle, il est certain que la lecture de ce bref ouvrage apportera des informations, des explications et des réponses qui paraissent définitives.

Jean-Claude CAVIGNAC

Guillaume Weill-Raynal, *Pour en finir avec l'affaire Al Dura*, Éditions du Cygne, 2013.

Muhammad se niche dans le giron de son père,
oiseau apeuré par l'enfer du ciel :
Protège-moi de l'envol, père,
car mes ailes sont encore petites pour le vent
et la lumière est noire.

Muhammad
supplie de rentrer à la maison,
sans vélo... ou chemise neuve.
Il voudrait retrouver le banc de l'école,
le cahier de grammaire et de conjugaison :
Emmène-moi à notre maison, père,
que je prépare mes leçons
et complète ma vie, petit à petit,
au bord de la mer, sous les palmiers...
rien de plus, rien de plus.

Muhammad
affronte une armée,
sans pierres ou éclats de planètes.
Il n'a pas fait attention au mur pour écrire :
Ma liberté ne mourra pas.
Il ne possède encore ni liberté pour la défendre

ni horizon pour la colombe de Picasso.
Il n'a pas fini,
n'a pas fini de naître dans un nom
qui lui fait porter la malédiction du nom.
Combien encore naîtra-t-il de lui-même,
enfant privé d'un pays...
d'un temps pour l'enfance ?
Où rêvera-t-il, si le rêve lui venait...
quand la terre est plaie et temple ?

Muhammad
voit venir sa mort, inexorable.
Mais il se souvient soudain d'une panthère
à la télé,
une panthère puissante tenant un faon

à sa merci
mais qui, s'en étant rapprochée,
huma le lait et ne le dévora pas.
Comme si le lait apprivoisait la bête sauvage.
Moi aussi, j'en réchapperai,
se dit le petit en pleurs
car ma vie est là-bas,
caché dans l'armoire de ma mère.
J'en réchapperai et témoignerai.

Muhammad
ange pauvre,
à la portée du fusil de son chasseur de sang-froid.

Une heure que la caméra capte
chacun des mouvements du garçon
qui se fond dans son ombre :
Son visage, telle l'aube, est net.
Son cœur, tel une pomme, est net.
Ses dix doigts, telles des bougies, sont nets
et la rosée, sur son pantalon...
Son chasseur aurait pu y penser à deux fois,
se dire :

Je l'épargnerai
en attendant qu'il sache épeler correctement
sa Palestine,
je l'épargnerai maintenant, en gage de ma conscience,

et l'abattrai, plus tard, lorsqu'il se révoltera.
Muhammad,
sang superflu
inutile aux prophètes,
monte donc vers le jujubier céleste.
Ô Muhammad !

Mahmoud Darwich, Le Lanceur de dés

Le samedi 29 mars dernier, le gouvernement israélien est revenu sur son engagement à libérer le quatrième et dernier contingent de 26 prisonniers incarcérés avant les accords d'Oslo en 1993, comme prévu en juillet lors de la reprise des « négociations de paix ». Le contentieux porte également sur la liste des prisonniers, parmi lesquels 14 appartiennent à la minorité arabe israélienne. 5224 Palestiniens croupissent actuellement dans les geôles israéliennes, dont 186 en détention administrative.

« Révolution pour la liberté et la volonté de vivre » LES PRISONNIERS ADMINISTRATIFS RELANCENT UNE GRÈVE DE LA FAIM

PLUS DE 100 PRISONNIERS administratifs, principalement détenus dans les prisons de Ketziot (désert du Néguev), d'Ofer (Cisjordanie) et de Megiddo (Israël), ont décidé de mener une grève de la faim à partir du 24 avril, jusqu'à la fin de leur détention. Abbas Assaïd, président de la haute direction du Hamas, et Marwan Barghouti, député du mouvement Fatah, tous deux en captivité, ont participé à la coordination de la grève.

Les détenus ont adopté le mot d'ordre « révolution pour la liberté et la volonté de vivre » après avoir épuisé tous les moyens de dialogue avec la direction de l'administration pénitentiaire israélienne. Celle-ci avait promis, et cela avait provoqué la suspension de la précédente

grève de la faim, de ne plus prolonger la détention administrative d'un détenu plus d'une fois. Le prétendu « dossier secret », que ni le détenu ni son avocat ne peuvent consulter, n'est qu'un mensonge flagrant qui a pour but de se venger des élus du peuple palestinien, des cadres et des universitaires, estiment les grévistes.

ACHARNEMENT. Samer Issawi, libéré le 23 décembre 2013 après 277 jours de grève de la faim, est une figure emblématique palestinienne. Sa mère témoigne. « Ils ont arrêté mon fils Ra'fat alors qu'il n'avait que 14 ans, [et] mon fils Medhat quand il n'avait que 13 ans. Ils l'ont emprisonné pendant un an et six mois. Peu de temps après sa libération, ils l'ont à nou-

« À la mère palestinienne » Ziad MEDOUKH

[...] Par toi, la terre est toujours embaumée de soleil
Par toi, le printemps arrive avant son temps
Et par toi, à jamais, l'hiver sera doux.
Par toi, les oiseaux du matin chantent
Et la ligne rouge de l'horizon s'apparaît.
Par toi, la lueur de l'aurore danse
Sans peur dans le nid d'une rose.
Tu édifies la légende d'un amour
Symbole de paix et de persévérance,
Toi qui n'as jamais prononcé le mot haine
Malgré le sang versé
De tous les morts allongés sur la terre de Palestine. [...]

CE POÈME, écrit en mars dernier et dédié à toutes les mères palestiniennes, rend hommage à leurs sacrifices et salue leur résistance dans le combat du peuple palestinien pour la liberté et pour la paix. Son auteur, Ziad Medoukh, a été récompensé par le premier prix de Poésie libre lors du concours international 2014 organisé par l'association Rencontres européennes-Europoésie.

Lors de ce concours, Ziad Medoukh a aussi obtenu le premier prix de la francophonie pour l'ensemble de ses poèmes, trois recueils publiés en France et au Québec, considérés par le jury comme « un cri libre et intense qui s'élève au-dessus des murs et du blocus de la honte. Ses mots sont universels de vérité et de sagesse. C'est la plume palestinienne de la paix qui montre la dignité et le courage d'un peuple résistant. »

Ziad Medoukh, responsable du département de français de l'université Al-Aqsa de Gaza, a également été nommé ambassadeur de la paix en mars 2014 par le Cercle universel des ambassadeurs de la Paix. Ces récompenses sont certes une reconnaissance de son talent poétique, mais aussi celle de son engagement auprès des jeunes de Gaza et, surtout, celle de l'importance de la poésie et de la culture dans la résistance en Palestine.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir Ziad à Bordeaux en décembre dernier, et nous avons choisi de publier, dans notre numéro 115, l'intégralité de la lettre ouverte qu'il a adressée, fin janvier, aux mouvements de soutien à la cause palestinienne.

L'intégralité du poème (et d'autres) sur www.palestine-solidarite.org/poeme.ziad_medoukh.210314.htm



APRÈS QUATRE MISSIONS CIVILES en Palestine (je rentre de la cinquième) et de multiples témoignages, j'ai eu envie d'écrire un livre pour parler, certes, de l'occupation et de tout ce qui s'y rattache (comment oublier?), mais le moins possible, pour laisser place aux textes et aux images témoignant des gens, adultes, ados et enfants, de la faune, de la flore et de mille autres détails. Toutes ces choses qui ont fait « qu'un morceau de mon cœur est resté là-bas », en espérant donner à d'autres, vous par exemple, l'envie d'aller, ne serait-ce qu'en touriste, à la rencontre de ce peuple et de ce pays, tous deux magnifiques. Ce projet a mis deux ans pour se concrétiser. Il m'a fallu trancher entre toutes les manières de l'aborder et aussi entre plus de mille photos rapportées ou échangées... Entre temps, Daniel m'a rejoint, qui est resté quelques jours là-bas à la fin d'une mission et, sac au dos, à pied, seul, a traversé une partie du désert de Judée allant, lui aussi, au devant des rencontres et des paysages.

Jean Roy, Daniel Bazin, *Palestine*.

Imprimé à compte d'auteur, vendu à prix coûtant, 20 euros (plus 4 euros de frais d'emballage et d'envoi si nécessaire). Jean Roy. 27 bis rue Mercoyrol. 07350 Cruas. AFPS Montélimar-Cruas (26-07)

veau emprisonné mais il s'est échappé et il est devenu une personne recherchée [...] jusqu'à ce qu'il soit à nouveau arrêté, avec son frère Firas. Medhat a été condamné à huit ans de prison et Firas à cinq ans. Après leur libération, ils ont arrêté Medhat pour quatrième fois et l'ont condamné à cinq ans de prison. Puis il est sorti et a été arrêté pour la cinquième fois et condamné à quatre ans de prison, et lors de la sixième arrestation, il a été condamné à deux ans et six mois de prison puis libéré et maintenant, il est à nouveau en prison. Ce qui veut dire qu'il a passé plus de vingt ans de sa vie en prison. [...]

« Ils ont arrêté mon fils Samer trois fois, et il a passé quatorze ans en prison. Ils ont arrêté mon fils Fadi lorsqu'il avait 14 ans et demi. Après sa sortie de prison, il est tombé en martyr [lors d'une] manifestation pacifique à Al-Quds pour protester contre l'assassinat de fidèles en prière [à Hébron en 1994], que l'armée a réprimé à balles réelles. [...] Medhat et Firas étaient en prison et les forces de l'occupation ont refusé de les laisser sortir pour dire au-revoir à leur frère. Puis ils ont arrêté Shadi, qui a passé huit ans en prison et qui est actuellement assigné à résidence après avoir payé 30 000 shekels de caution, et il doit aussi payer un demi-million de shekels pour violation de construction.

« [Ma fille] Shireen est devenue avocate ; elle consacre sa vie aux prisonniers. Elle les défend et leur rend visite. Ça n'a pas plu à l'occupation alors ils l'ont assignée à résidence pendant un an et demi. Ils lui ont interdit de travailler pendant trois ans, puis ils ont prolongé l'interdiction deux ans de plus. Maintenant, ils l'ont arrêtée une fois de plus [en mars dernier], avec ses frères Medhat et Shadi. Shadi a été libéré après avoir fait un mois de prison, sans aucune condamnation. Ils lui ont demandé de payer une amende.

« Je dis au monde civilisé, aux personnes dont la conscience est libre, aux institutions de défense des droits de l'homme et aux syndicats d'avocats : je suis une mère palestinienne dont la famille est disloquée par l'occupation... Je n'ai pas pu profiter de la vie avec mes enfants, ni pendant leur enfance ni pendant leur jeunesse. Depuis vingt-cinq ans, nous n'avons jamais été réunis tous ensemble. J'ai passé ma vie devant des prisons. [...] S'il vous plaît, aidez-moi... »

On peut lire l'intégralité du témoignage de Leila Issawi sur le site de l'ISM :

[www.ism-france.org/temoignages/Lettre-de-Madame-Issawi-au-monde-libre-article-18838]

CHANGER SON REGARD SUR LE MONDE

J'AI REÇU UNE LETTRE du docteur Jean-Baptiste Richardier, co-fondateur de Handicap international (HI). Spontanément, j'ai de la sympathie pour cette organisation, à la mesure de l'horreur que m'inspirent les bombes à sous-munitions. Cette idée que l'intelligence humaine est mise au service de l'invention d'armes visant à blesser, estropier, handicaper, avec la conscience que l'explosion aura lieu des mois ou des années après leur pose ou leur largage, ça me fait littéralement froid dans le dos. Il m'est donc arrivé d'envoyer mon obole à HI.

J'ai reçu hier la proposition de renouveler le geste, accompagnée d'une magnifique planisphère produite par Georeflet en juillet 2013, invitant à « regarder le monde autrement ». Comment ? En plaçant le Cambodge au centre, tout simplement. Cela renvoie Afrique et Europe à l'extrême ouest, le Groenland et Recife à l'extrême est. Bonne idée.

Vous vous doutez que ce n'est pas pour cela que je vous en parle. C'est la question des frontières et des États qui a attiré mon attention.

Qu'en juillet 2013 la Crimée fasse toujours partie de l'Ukraine, quoi de plus normal. Que la Fédération de Russie ne fasse l'objet d'aucune division, et que la Tchétchénie ou l'Ingouchie n'y soient pas mentionnées, admettons. Même venant de HI. Mais alors pourquoi mentionner la Corse ou la Sicile ? Que deux ans après la proclamation officielle de la partition du Soudan cela n'apparaisse pas est plus surprenant.

Mais ce qui me gêne le plus, c'est que deux territoires ne soient pas nommés.

En premier lieu le Sahara occiden-

tal. Il y a bien un trait horizontal pouvant représenter une frontière entre Maroc et un territoire où figure la ville de Laayoune. Mais pas de changement de couleur, alors que la règle adoptée est que les pays contigus sont colorés différemment. HI valide l'annexion du Sahara occidental par le Maroc, alors même qu'elle y intervient ?

Et, bien sûr, la Palestine est absente. Aujourd'hui, une ONG respectable, qui intervient depuis 1996 dans les territoires palestiniens occupés, qui sait dénoncer l'utilisation par Israël des mines à sous-munitions à la frontière du Liban et dans le Golan syrien annexé, diffuse une carte du Monde où la Palestine n'est pas nommée. Curiosité, Jérusalem est désignée capitale d'Israël, Tel Aviv n'est pas nommée, mais Jérusalem semble au sein de la tache verte qui n'a pas de nom et qui correspond à la Cisjordanie. Trop petite, la Palestine ? Monaco est bien signalé !

Alors que dire ? Le docteur Richardier conclut sa présentation de cette carte en disant « en regardant le monde sous ce nouvel angle, c'est une façon pour chacun de changer son regard, de se projeter plus loin, au delà des frontières ». Cela fait plus de soixante ans que Israël s'est projeté largement au delà des frontières qu'imprudemment l'ONU proposait ! Et maintenant HI nous projette dans un monde où la Palestine a disparu.

Les Palestiniens ont d'autres handicaps que la représentation que HI donne de leur pays. Mais HI a une drôle de façon de célébrer l'Année de la Palestine.

André ROSEVÈGUE

N.B. Contactés, les concepteurs de la carte ont promis « nous prendrons en compte [vos remarques] pour nos prochaines éditions ». À suivre.



PREMIER MAI

Manifestation à Bordeaux
place de la République : Solidarité
avec le peuple palestinien,
rendez-vous à 9 h 30.

Sabotage de L'Arche de Gaza,
arrestations en Cisjordanie...
L'État d'Israël veut faire payer aux
Palestiniens leur refus de se rendre
aux conditions de l'occupant et,
en multipliant les provocations,
de pousser la population au
désespoir pour mieux l'écraser.
Pour mettre fin au blocus de
la bande de Gaza et pour la
liberté de mouvement des
Palestiniens, **signer la pétition
sur le site www.gazaark.org**

SAMEDI 17

ET DIMANCHE 18 MAI

Palestine33 participe
à la Conférence nationale
des groupes locaux de l'AFPS
à Ivry-sur-Seine

SAMEDI 17

ET DIMANCHE 18 MAI

Fête de L'Humanité Gironde
à Courrèjan (Villeneuve d'Ornon)
Palestine 33
vous attend sur son stand
et propose un débat
sur les prisonniers palestiniens

VENDREDI 13 JUIN À 20H

BORDEAUX

Athénée municipal (amphithéâtre)

Conférence-débat avec Haneen Zoabi

députée arabe israélienne à la
Knesset depuis 2009, membre du
parti Balad (Ligue démocratique
nationale) et militante antisioniste.

Haneen Zoabi a participé en 2010
à la Flottille de la Liberté sur le
Mavi Marmara, ce qui lui valut les
pires injures sexistes et racistes de
la part des députés. « Le sionisme
hait la démocratie » dit-elle.



L'Arche de Gaza endommagé par une explosion

PUISQUE la marine de guerre israélienne, au mépris du droit international, bloque l'arrivée de tout bateau à Gaza¹, qui osera dire qu'un bateau partant de Gaza présente un danger ? De cette idée est né Gaza Ark, l'un des projets les plus constructifs du mouvement de solidarité. Pour briser le blocus, emporter vers l'autre rive de la Méditerranée une cargaison de produits récoltés et fabriqués à Gaza.

Initiative conjointe de Palestiniens de Gaza, dont la Fédération palestinienne de voile, la Campagne de solidarité des pêcheurs et des militants internationaux, Arche de Gaza prend forme dès 2012. Des fonds sont récoltés. Un gros bateau de pêche est acheté en juin dernier. Depuis, il a été remis en état, transformé et équipé par des ouvriers du chantier naval du port de Gaza. Fin avril, il était presque prêt, une première sortie-test était prévue début mai, avant la traversée envisagée pour la mi-juin. Parallèlement, la campagne de financement et de commande des produits était en cours. Nous l'avions lancée à Bordeaux le 8 mars².

Une question était en suspens : comment Israël « gèrerait » ce défi intelligent et utile ? Nous avons un commencement de réponse.

Dans la nuit du 28 au 29 avril, à 3h45, le gardien reçut un appel lui demandant de quitter le bateau car il allait y avoir une explosion. Il y eut bien une explosion. Le gardien ne fut pas blessé mais le bateau fut partiellement coulé.

Personne ne sait à ce jour qui est responsable de cette explosion mais il est certain que cette manière d'agir rentre dans un schéma habituel d'action de l'État israélien. Son armée, attachée à anéantir toute tentative de briser le blocus et qui s'est déjà vantée d'avoir détruit plusieurs navires, est fortement suspectée.

L'évaluation de l'étendue et de la gravité des dommages est en cours. « L'Arche de Gaza et tous nos partenaires de la coalition Flottille de la Liberté sont en train de réfléchir à notre réponse à ce lâche acte de terrorisme, mais une chose reste parfaitement claire : ni cette attaque, ni d'autres n'arrêteront nos efforts pour défier le blocus de Gaza jusqu'à ce qu'il soit levé » a affirmé David Heap, du comité de pilotage de ce projet qu'il était venu présenter à Talence, il y a un an.

Un appel à signature et à financement a été lancé sur le site l'Arche de Gaza. Nous sommes déterminés à soutenir ce projet et à ne pas céder aux menaces. Nous sommes aux côtés des Gazouis et de tous les Palestiniens dans la lutte pour le respect de tous leurs droits. On peut couler un bateau mais pas l'espoir, ni la justice, ni un mouvement de solidarité.

Isabelle BETTINGER

1. Souvenons-nous des 9 morts et des 28 blessés de la Flottille en 2010, puis en 2011 de l'arraisonnement du *Dignité Al-Karama*.
2. Lors de la journée de solidarité avec les prisonniers (*lire page 4*).

Palestine33 Groupe local AFPS فلسطين

> **Abonnement** (un an) au journal, 15 €

> **Adhésion** (selon revenus) à partir de 10 €.

Cette cotisation permet de recevoir notre journal (six numéros par an), le bulletin de l'AFPS (quatre numéros par an) et la web-lettre hebdo de l'AFPS.

> **Les dons**, qui servent à financer les actions de solidarité en Palestine, sont déductibles des impôts (un reçu fiscal sera envoyé).

Pour nous joindre, hormis nos manifestations publiques, écrire à Palestine33, 27 rue de Belgique, 33800, Bordeaux ou palestine33@laposte.net

Plus d'informations : [palestine33.free.fr] et AFPS [france-palestine.org]